

Détails en
page 2

Gaétan Pageau élu maire de L'ancienne-Lorette!



4

Budget
2021



12

Opérations
hivernales:
L'ancienne-
Lorette innove!



3

Faits saillants de
l'année 2020

8

Profitez de l'hiver au
Parc de la Rivière!

9

Profitez des bains
libres à l'Aquagym!

10

Boîte
à idées

CONSULTATION
CITOYENNE
EN CONTINU



PARTICIPEZ DÈS
MAINTENANT!

ensemble.lancienne-lorette.org

11

Opérations
hivernales

16

Calendrier des
collectes 2021

Restez
informé!

lancienne-lorette.org

Dossier Citoyen



[Infolettre](#)



[YouTube](#)

Mot du maire

Chères Lorettaïnes,
Chers Lorettaïnes,

D'abord, je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée lors de l'élection à la mairie. J'amorce ce mandat de maire avec fierté, positivisme et dans un esprit rassembleur. C'est un privilège de vous servir et je continuerai d'y mettre tout mon cœur pour le faire à la hauteur de vos attentes et en collaboration avec mes collègues du conseil ainsi que tous nos employés municipaux. Ensemble, nous poursuivons le travail!

L'année 2020 est derrière nous avec toutes les difficultés, les peines et les joies qu'elle nous a fait vivre. Nous allons nous en souvenir longtemps. Malgré tout, l'année que nous venons de terminer a été le théâtre d'une belle détermination collective afin de relever les défis auxquels nous avons tous été confrontés. Nous nous sommes adaptés avec résilience. C'est dans l'adversité que l'on voit à quel point la solidarité est remarquable chez nous. Maintenant, nous amorçons l'année 2021 avec l'espoir du rétablissement d'une certaine normalité au niveau mondial.

Au chapitre de nos réalisations 2020, notons des investissements majeurs de l'ordre de 12 M\$ dans différents secteurs d'activités, dont : la réfection de plusieurs rues subventionnées à hauteur de 4 M\$, la conversion aux DEL des lampadaires

de rues, le remplacement d'équipements motorisés aux travaux publics et l'amélioration de nos parcs et sentiers.

Au cours des derniers mois, vous m'avez fait part de vos attentes, qui sont en accord avec celles des membres du conseil municipal. Le budget 2021 en est d'ailleurs le reflet, avec le gel du compte de taxes, l'amélioration de la sécurité dans nos rues et la mise en valeur de nos espaces verts, de notre environnement et de nos parcs. Dès janvier, nous mettrons en œuvre notre plan d'action lié au budget 2021 et nous poursuivrons le travail dans le litige de la surfacturation d'agglomération, les enjeux de la rivière Lorette et des terrains situés dans l'emprise de l'autoroute 40. Nous continuerons ensemble de faire évoluer positivement notre Ville pour votre bénéfice et votre qualité de vie.

En mon nom et en celui des membres du conseil ainsi que de tous les employés municipaux, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2021!

Cordiales salutations,

Le maire,

Gaétan Pageau



Retour sur l'élection partielle pour le poste de maire

Initialement prévue le 4 octobre, l'élection partielle pour le poste de maire s'est tenue les 12 et 13 décembre dernier. Les électeurs ayant voté par anticipation ont quant à eux voté le 27 septembre dernier. Le taux de participation a été de 44,61%.



Après avoir été élu avec 55,79 % des voix, Monsieur Gaétan Pageau devient officiellement le 34^e maire de la Ville de L'Ancienne-Lorette.

Rappelons que le poste de maire était devenu vacant à la suite du décès de M. Émile Loranger, survenu le 2 avril dernier, et que l'intérim avait depuis été assuré par Mme Sylvie Papillon, conseillère municipale.

Consultez les résultats complets du vote au lancienne-lorette.org



Une élection efficace et sécuritaire!

Parmi les mesures de protection ayant été mises en place, en plus de la tenue du scrutin sur deux jours et de l'augmentation du nombre de bâtiments et de locaux, les électeurs ont dû porter un masque ou un couvre-visage en tout temps et apporter leur propre crayon ou stylo.

De plus, du personnel électoral supplémentaire a été embauché afin de faire respecter les mesures sanitaires, des stations de désinfection des mains ont été installées aux entrées et aux bureaux de vote et les surfaces, locaux et outils fréquemment touchés ont été désinfectés.

Séances ordinaires du conseil municipal

YouTube

Afin de permettre à tous de visionner les séances du conseil municipal en direct ou en différé, celles-ci sont diffusées sur notre chaîne YouTube.

Voici l'horaire des prochaines séances.

- Mardi 26 janvier 2021, à 19 h 30
- Mardi 23 février 2021, à 19 h 30
- Mardi 30 mars 2021, à 19 h 30

NOUVEAU!

Poser une question par visioconférence en direct

Vous pouvez maintenant poser vos questions par visioconférence, en direct, durant la période de questions de la séance du conseil, grâce à la plateforme Zoom.

Pour en savoir plus, pour consulter les ordres du jour et pour soumettre vos questions, visitez le lancienne-lorette.org.

Faits saillants 2020

L'année 2020 a certes été riche en émotions et en bouleversements, ce qui ne nous a pas empêchés de mettre sur pied une foule de nouveaux projets. Pour débiter 2021 en force et sur une note positive, permettons-nous de nous remémorer les moments forts de l'année qui vient de s'achever.

SERVICES AUX CITOYENS DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19

- Idéation et organisation d'événements et activités festifs et adaptation rapide de nos services aux citoyens, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur :
 - Événement de la fête des Mères
 - Activités estivales extérieures gratuites
 - Marché de Noël virtuel
 - Événement Éclat, un monde féérique
 - Aménagement de places éphémères – une estivale et une hivernale
 - Bonification des heures d'ouverture de la bibliothèque Marie-Victorin
 - Tenue d'activités de loisirs en mode virtuel
 - Mise sur pied de l'application de rallyes interactifs Explore L'Ancienne-Lorette.
- Soutien à Rayon de Soleil, à la Saint-Vincent de Paul et à Moisson Québec dans la mise sur pied d'un service d'aide alimentaire au printemps.

COMMUNICATION ET INFORMATION

- Mise en place de la plateforme de consultation Ensemble L'Ancienne-Lorette et tenue de diverses consultations : transport actif, projet de modernisation et de simplification du règlement de zonage et boîte à idées.
- Bonification des séances du conseil webdiffusées grâce à la prise de questions par courriel, par clavardage en direct et maintenant par visioconférence en direct.

INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

- Investissements de 10 M \$ dans le maintien du réseau routier avec la réfection complète et de surface de huit artères.
- Acquisition d'une nouvelle plateforme de suivi des opérations pour l'optimisation de l'entretien hivernal.
- Aménagement de nouveaux terrains de shuffleboard au parc de la Rivière.
- Investissement de 1 M \$ en équipements motorisés.



DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

- Conversion de l'éclairage de rue au DEL sur tout le territoire permettant des économies d'énergie.
- Aménagement de nouveaux sentiers pédestres au parc de la Rivière et prolongement des sentiers pédestres des Boisés Lorettaïnes (Saint-Olivier, Alexis-le-Trotteur et du Moulin).
- Entretien hivernal des sentiers pédestres boisés.
- Début de la mise à jour et de la simplification des règlements d'urbanisme.

SERVICES AUX ENTREPRISES

- Création d'un comité d'achat local multidisciplinaire, en collaboration avec l'Association des gens d'affaires de L'Ancienne-Lorette et du boulevard Wilfrid-Hamel et la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien

En 2021, on continue de se protéger!

On dit souvent, avec raison, que l'entraide et la fierté règnent à L'Ancienne-Lorette.

En 2021, plus que jamais, nous devons être solidaires dans l'adversité. Ensemble, continuons à faire les efforts nécessaires afin de limiter la propagation de la COVID-19 chez nous, ainsi que ses dommages collatéraux.

Bien que la situation dure depuis plusieurs mois, ce n'est pas le temps de baisser les bras. Au contraire, **serrons-nous les coudes!**



CONTINUONS À ACHETER LOCAL

Acheter ici, c'est soutenir nos commerçants, préserver nos emplois et assurer notre qualité de vie.

RESPECTONS LES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR ET LIMITONS NOS DÉPLACEMENTS

Il en va de la santé et de la sécurité de tous. Soyons vigilants à la maison, en milieu de travail et dans nos sorties.



Continuons à porter le masque, à nous laver fréquemment les mains et à respecter les règles d'hygiène et de distanciation.

PORTONS ATTENTION AUX SYMPTÔMES.

Toute personne présentant des symptômes s'apparentant à ceux de la COVID-19 doit rester à la maison et composer le 418 644-4545.

La Ville de L'Ancienne-Lorette s'engage à maintenir son niveau de services auprès de vous et à continuer d'offrir des lieux publics et un environnement de travail et sains et sécuritaires.

INFORMATION :

- lancienne-lorette.org/covid-19
- quebec.ca/coronavirus

Budget 2021

Grâce à la collaboration des différents services municipaux et à une gestion rigoureuse, les Loretains pourront bénéficier en 2021 d'un gel du compte de taxes et du maintien des services de proximité de qualité.

Malgré une augmentation de la quote-part de l'agglomération de Québec de 1 M \$, causée par des pertes de revenus liées à la COVID-19, ce qui représente 6,4 % d'augmentation par rapport à 2020, la Ville de L'Ancienne-Lorette est en bonne santé financière. Notre saine gestion nous permet d'affecter une partie de notre surplus et des subventions obtenues pour des dépenses non-récurrentes, telles que l'augmentation de la quote-part, la tenue de l'élection générale et l'augmentation des paiements comptant des immobilisations à même les revenus. Nous traversons donc cette période avec optimisme.



Revenus

	Budget 2020	Budget 2021	Écart (\$)	Écart (%)
Taxes	29 448 999 \$	30 216 882 \$	767 883 \$	2,6 %
Compensations tenant lieu de taxes	384 546 \$	375 431 \$	(9 115) \$	(2,4) %
Transferts	673 240 \$	653 142 \$	(20 098) \$	(3,0) %
Services rendus	830 515 \$	841 209 \$	10 694 \$	1,3 %
Imposition de droits	754 899 \$	803 220 \$	48 321 \$	6,4 %
Amendes	110 000 \$	115 000 \$	5 000 \$	4,5 %
Intérêts	112 000 \$	112 000 \$	- \$	0,0 %
Total	32 314 199 \$	33 116 884 \$	802 685 \$	2,5 %

Les quotes-parts

Quotes-parts à l'agglomération de Québec	Budget 2020	Budget 2021	Écart (\$)	Écart (%)
• Budget de fonctionnement	15 347 466 \$	16 349 305 \$	1 001 839 \$	6,4 %
• Investissements TECQ	225 457 \$	225 457 \$	- \$	0,0 %
Total	15 572 923 \$	16 574 762 \$	1 001 839 \$	6,4 %

Autre quote-part	Budget 2020	Budget 2021	Écart (\$)	Écart (%)
Quote-part à la communauté métropolitaine de Québec	85 777 \$	85 928 \$	151 \$	0,2 %
Total	85 777 \$	85 928 \$	151 \$	0,2 %

Dépenses par fonction

	Budget 2020	Budget 2021	Écart (\$)	Écart (%)
Administration générale	2 252 850 \$	2 371 056 \$	118 206 \$	5,2 %
Sécurité publique	61 764 \$	109 372 \$	47 608 \$	77,1 %
Transport	3 889 495 \$	3 857 445 \$	(32 050) \$	(0,8) %
Hygiène du milieu	827 653 \$	843 916 \$	16 263 \$	2,0 %
Urbanisme et développement	415 261 \$	439 194 \$	23 933 \$	5,8 %
Loisirs et culture	5 138 286 \$	5 221 185 \$	82 899 \$	1,6 %
Frais de financement	1 293 414 \$	1 118 726 \$	(174 688) \$	(13,5) %
Remboursement de la dette à long terme	2 091 235 \$	2 059 577 \$	(31 658) \$	(1,5) %
Immobilisations à même les revenus	852 471 \$	1 157 132 \$	304 661 \$	35,7 %
Total	16 822 429 \$	17 177 603 \$	355 174 \$	2,1 %

Dépenses non-récurrentes

	Budget 2020	Budget 2021	Écart (\$)	Écart (%)
Frais et honoraires professionnels externes (juridiques et fiscaux) – poursuite Ville de Québec	1 000 000 \$	1 000 000 \$	- \$	0,0 %
Refonte du plan et des règlements d'urbanisme	100 000 \$	100 000 \$	- \$	0,0 %
Élections	- \$	170 000 \$	170 000 \$	100,0 %
Aide financière – dépenses de proximité – COVID	- \$	34 000 \$	34 000 \$	100,0 %
Aide financière – immobilisations à même les revenus – COVID	- \$	443 742 \$	443 742 \$	100,0 %
Autres affectations	- \$	300 000 \$	300 000 \$	100,0 %
Total	1 100 000 \$	2 047 742 \$	947 742 \$	86,2 %

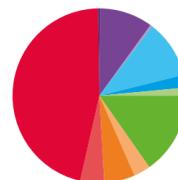
Affectations à même l'exédent de fonctionnement

	Budget 2020	Budget 2021	Écart (\$)	Écart (%)
Aide financière - quote-part à l'agglomération - fonctionnement	- \$	(528 473) \$	(528 473) \$	100,0 %
Dépenses non récurrentes	(1 100 000) \$	(2 047 742) \$	(947 742) \$	86,2 %
Quote-part à l'agglomération - investissement TECQ	(166 930) \$	(166 930) \$	- \$	0,0 %
Autres	- \$	(26 006) \$	(26 006) \$	100 %
Total	(1 266 930) \$	(2 769 151) \$	(1 502 221) \$	118,6 %

Composition des dépenses

Budget total de 33 117 \$ (en milliers)

Quote-part à l'agglomération :	16 575 \$	46,2 %
Loisirs et culture :	5 471 \$	15,2 %
Transport :	3 857 \$	10,7 %
Administration générale :	3 595 \$	10,0 %
Remboursement dette long terme :	2 060 \$	5,7 %
Immobilisations à même les revenus :	1 601 \$	4,5 %
Frais de financement :	1 119 \$	3,1 %
Hygiène du milieu :	844 \$	2,4 %
Urbanisme et développement :	539 \$	1,5 %
Sécurité publique :	139 \$	0,4 %
Quote-part à la CMQ :	86 \$	0,2 %



À noter que le graphique exclut les affectations de l'exédent de (2 769) \$ (en milliers).

Au cœur des préoccupations du conseil municipal de maintenir et de doter la population d'infrastructures de qualité, la Ville investira une somme près de 5 M \$ au cours de la prochaine année.

Ces investissements permettront entre autres de poursuivre la revitalisation de la rue Notre-Dame débutée en 2018, pour la portion située entre les rues du Passant et Père-Chaumonot. Nos installations sportives et nos parcs ne seront pas en reste puisqu'une somme de plus de 400 000 \$ servira à la réfection de terrains de baseball, ainsi qu'à l'amélioration de parcs de quartiers.

Malgré des investissements majeurs au cours de l'année 2020, où tout près de 12 M \$ ont été investis, lesquels ont été subventionnés à hauteur de 4 M \$, l'endettement total net à long terme sera pour sa part approximativement à la fin de l'exercice financier de 2021 de 36 M \$, soit le même endettement que pour l'année 2019.

Dans l'esprit d'une saine gestion et de s'assurer d'un taux d'endettement stable au cours des années à venir et favoriser son abaissement, la Ville souhaite poursuivre l'augmentation des paiements comptant en y injectant un montant supplémentaire de 300 000 \$ par année.

Notre priorité demeure de respecter votre capacité de payer tout en maintenant des services de grande qualité et un milieu de vie à la hauteur de vos attentes.

Programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023

Immobilisations	2021	2022	2023
Infrastructures de rues, d'aqueduc et d'égout	2 860 500 \$	3 500 000 \$	3 500 000 \$
Autres infrastructures	327 400 \$	1 347 500 \$	1 016 600 \$
Machinerie, véhicules et équipements divers	350 000 \$	618 000 \$	418 000 \$
Bâtiments	825 000 \$	870 000 \$	140 000 \$
Parcs et sites des loisirs	416 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
Informatique	249 300 \$	- \$	- \$
Total	5 028 200 \$	6 385 500 \$	5 124 600 \$

Financement	2021	2022	2023
Activités de fonctionnement	1 600 874 \$	1 452 471 \$	1 752 471 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	1 289 326 \$	- \$	- \$
Fonds de parcs et de terrains de jeux	338 000 \$	- \$	- \$
Subvention potentielle – TECQ 2019-2023	1 800 000 \$	1 200 000 \$	- \$
Règlements d'emprunt	- \$	3 733 029 \$	3 372 129 \$
Total	5 028 200 \$	6 385 500 \$	5 124 600 \$

Endettement total net à long terme de l'administration municipale (en millions \$)



■ Activités d'investissement à financer
 ■ Activités de fonctionnement à financer
 ■ Dette à long terme nette des subventions et des soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés

Endettement total net à long terme de l'administration municipale au 31 décembre

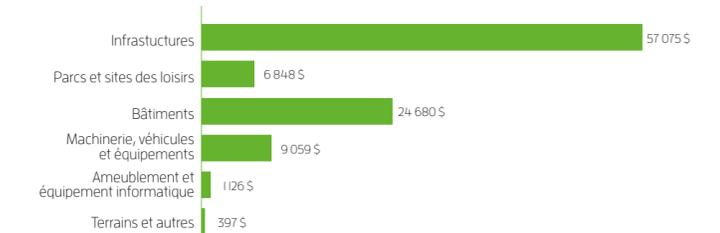
	2019 réel	2020 estimé	2021 estimé
Solde de la dette au 1 ^{er} janvier	35 880 403 \$	32 856 221 \$	33 013 800 \$
Remboursement de capital	(3 024 182) \$	(3 092 421) \$	(3 214 800) \$
Financement des activités d'investissement	- \$	- \$	5 516 656 \$
Financement des activités d'investissement – portion à la charge du gouvernement du Québec	- \$	3 250 000 \$	1 983 344 \$
Dette au 31 décembre	32 856 221 \$	33 013 800 \$	37 299 000 \$
Dette à la charge du gouvernement du Québec	(4 751 417) \$	(7 000 231) \$	(7 828 352) \$
Dette nette au 31 décembre	28 104 804 \$	26 013 569 \$	29 470 648 \$
Activités d'investissement à financer	10 772 813 \$	16 808 311 \$	9 064 419 \$
Portion à la charge du gouvernement du Québec	(3 250 000) \$	(1 983 344) \$	- \$
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	- \$	- \$	(1 939 049) \$
Fermeture de règlements – utilisation du surplus	- \$	(671 686) \$	(731 244) \$
Somme comprise dans le surplus accumulé – solde de la dette à payer	(71 573) \$	(56 287) \$	(41 001) \$
Endettement total net à long terme de l'administration municipale	35 556 044 \$	40 110 563 \$	35 823 773 \$

Suivi de l'exédent de fonctionnement non affecté

Solde de l'exédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2019		14 737 482 \$
Affectations au budget 2020		
• Frais et honoraires professionnels externes (juridiques et fiscaux) – poursuite Ville de Québec		(1 000 000) \$
• Quotes-parts à l'agglomération de Québec pour la TECQ		(166 930) \$
Utilisations au cours de l'exercice 2020		
• Pelle hydraulique sur roues		(186 459) \$
• Fermeture de règlements		(53 452) \$
• Indemnité de départ		(60 000) \$
Affectations au cours de l'exercice 2020		
• Quotes-parts à l'agglomération de Québec pour la TECQ		(3 924 703) \$
• Point de service – reclassement du montant inutilisé		56 007 \$
• Fermeture du règlement d'emprunt 2012-2013		(618 234) \$
Surplus estimé au 31 décembre 2020		
• Surplus estimé		1 208 706 \$
• Aide financière à la suite de la pandémie de la COVID-19		1 006 215 \$
Affectations – dépenses non-récurrentes		(2 047 742) \$
Affectations – quote-parts à l'agglomération – fonctionnement		(528 473) \$
Solde de l'exédent de fonctionnement non affecté estimé après adoption du budget		8 422 417 \$

Investissements depuis 2006

Investissements totaux de 99 185 \$ (en milliers)



Votre compte de taxes 2021

Les factures de taxes municipales sont délivrées **le 1^{er} février**. Elles seront déposées dans le *Dossier Citoyen* des propriétaires ayant adhéré au compte de taxes électronique ou expédiées par la poste.

Quand payer?

La Ville de L'Ancienne-Lorette vous offre la possibilité de payer votre compte de taxes en **4 versements, sans frais ni intérêt.**



Les dates d'échéance pour l'année 2021 sont les suivantes :

4 mars	6 mai
15 juillet	23 septembre

Si le montant du compte de taxes est de 300 \$ ou moins, le paiement complet devra être effectué d'ici le 4 mars 2021.

Simplifiez-vous la vie!

Avec le rythme de vie effréné que nous menons, les solutions pour s'organiser et gagner du temps sont plus que bienvenues!

Faites vite!
Vous avez jusqu'au **28 janvier** pour vous inscrire.

Adhères au compte de taxes électronique

Nous vous offrons la possibilité de recevoir votre compte de taxes de façon électronique seulement. Vous aurez ainsi **accès à votre compte de taxes en tout temps**, tout en posant un geste pour l'environnement. C'est simple et sécuritaire!

- À partir de votre *Dossier Citoyen*, cliquez sur l'onglet *Propriété* puis sur le bouton *Ajouter une propriété*.
- Vous aurez besoin de votre numéro de compte et du montant du premier versement qui figurent sur la version papier de votre compte de taxes 2020. Entrez les informations demandées.
- Sous « Recevoir les comptes de taxes en ligne seulement », cliquez sur le bouton *M'abonner*.



Adhères aux prélèvements de taxes automatiques

Saviez-vous que la Ville de L'Ancienne-Lorette vous permet de payer vos taxes par prélèvements bancaires automatiques?

Évitez les retards et les oublis! Vos paiements seront effectués à temps, sans même que vous ayez à y penser.

- ▶ Sur le site Internet de la Ville de L'Ancienne-Lorette, à lancienne-lorette.org, rendez-vous dans la section *Formulaires*.
- ▶ Cliquez ensuite sur *Taxes municipales*, puis sur *Formulaires* et choisissez « Formulaire d'adhésion au débit préautorisé ».

Des versions papier du formulaire sont également disponibles à l'hôtel de ville.

La lecture numérique, vous connaissez?

Bien que le plaisir de manipuler un livre de papier soit indéniable, le **livre numérique** offre de nombreux avantages! Découvrez pourquoi de plus en plus de lecteurs optent pour la lecture numérique.

L'abonnement est gratuit pour les résidents!

PARTOUT AVEC VOUS

Plus besoin de transporter votre livre partout, au risque de l'abimer ou de l'égarer. Que vous soyez à la maison, au travail, à l'école, en déplacement ou ailleurs, votre livre numérique vous suit partout! Une fois le livre téléchargé, il est possible de le consulter hors ligne, c'est-à-dire sans nécessiter de connexion internet.

MULTIPLATEFORME

Le livre numérique peut être consulté sur un ordinateur, une liseuse, une tablette électronique ou encore sur un téléphone intelligent. Vous pourrez ainsi choisir la plateforme qui vous convient!

ADAPTÉ À VOS BESOINS

Préférez-vous lire avec de plus gros caractères? Pas de problème, il est possible d'ajuster la taille du texte selon vos préférences! Il est également possible d'ajuster la luminosité de l'écran, pour un meilleur confort visuel.

OPTIMISÉ POUR S'ENGAGER AVEC LE CONTENU

Obtenez facilement la définition d'un mot, facilitez vos prises de notes grâce à des annotations électroniques (écrites ou audios), ajoutez des marque-pages et effectuez une recherche afin de trouver du contenu plus rapidement!

EMPRUNTEZ UN LIVRE NUMÉRIQUE DÈS MAINTENANT!

La Bibliothèque Marie-Victorin possède une collection grandissante de livres numériques! Pour profiter de ce service, il suffit de vous informer au comptoir de prêt durant les heures d'ouverture ou tout simplement de vous connecter à votre dossier d'abonné en ligne sur la page du catalogue de la Bibliothèque Marie-Victorin, à catalogue.ville.lancienne-lorette.qc.ca.

+1800 livres numériques s'offrent à vous!

Coups de cœur des employés

Passionnées de lecture, les employées de la Bibliothèque Marie-Victorin vous partagent leurs suggestions de livres étant offerts en format numérique!



Un peu à la manière de Fred Pellerin, ce conte moderne est rempli d'humour, d'amour et de poésie. S'adressant à tous les âges, ce roman se prête aussi bien à la routine du coucher des

petits qu'à un mini marathon de lecture lors d'une journée de tempête ou d'ennui. **Saint-icitte du bout du monde, de Katrine Parent**, un coup de cœur assuré!

— Nadyne, directrice



Amateur de science-fiction? Je vous suggère le roman **Outresable, par l'auteur de la géniale série Silo, Hugh Howey.**

Découvrez un monde futur recouvert de mètres et de mètres de sable. Dans ce monde, des plongeurs des sables font fortune en remontant des ruines des villes englouties des trésors oubliés. De la science-fiction accessible, crédible et divertissante.

— Vanessa, technicienne en documentation



Sept sœurs de Lucinda Riley, Série fort populaire qui nous tient en haleine tout le long!

— Solange, préposée aux prêts



Une lecture drôle, réconfortante et qui fait réfléchir tout à la fois:

La vie n'est pas une course de l'humoriste et chroniqueuse Léa Strélski.

— Nadyne, directrice



Miséricorde de Jussi Adler-Olsen.

Le premier volume de cette excellente série de romans policiers vous captivera du début à la fin.

— Julie, préposée aux prêts

Bien que l'accès aux rayonnages et au mobilier ne soit plus possible temporairement, vous avez tout de même accès aux documents de la Bibliothèque Marie-Victorin via notre service de **prêt sans contact!**

Pour réserver ou pour obtenir des suggestions de lecture:

Appelez au 418 641-6142, poste 0

Écrivez à bibliotheque.marie-victorin@lancienne-lorette.org

Textez au 581 982-6740

Réservez-les directement via le catalogue

Notre équipe vous contactera lorsque votre réservation sera prête à être récupérée, selon les heures d'ouverture habituelles.

Le retour des livres, disques et prêts entre bibliothèques s'effectue via la chute à livres.

Bonne lecture!

Profitez de l'hiver au parc de la Rivière!

Gratuit et facilement accessible!

Pendant toute la saison hivernale, profitez des installations du parc de la Rivière, situé au 1307, rue des Loisirs Est.



PATINAGE LIBRE ET HOCKEY LIBRE

Le parc de la Rivière dispose d'un anneau de patinage pour le patinage libre et de deux patinoires avec bandes pour pratiquer le hockey libre.

Horaires
Consultez le lancienne-lorette.org pour connaître l'horaire du patinage et du hockey libre.

Règles de sécurité

- Aucune rondelle et aucun bâton ne seront pas tolérés sur l'anneau de glace. Celle-ci est réservée au patinage libre seulement.
- Le port d'un casque est fortement recommandé.
- Tous les patineurs doivent circuler dans le même sens sur la patinoire et à une vitesse normale.
- Les enfants qui utilisent des appuis pour patiner doivent être accompagnés d'un adulte et se tenir au centre de la patinoire.

Il est strictement défendu de :

- s'attrouper ou flâner en bordure de la patinoire et de s'asseoir sur le bord de la bande;
- boire ou de manger sur la patinoire;
- patiner avec quelqu'un sur le dos ou dans les bras;
- patiner en poussant ou en tirant un traîneau ou une poussette;
- se tirer ou de bousculer;
- faire des courses ou de patiner à une vitesse excessive;
- faire la chaîne, de jouer à la tague ou de lancer des balles de neige;
- freiner brusquement;

- jeter des objets sur la patinoire;
 - patiner dans le sens contraire ou à reculons;
- pratiquer des figures de patinage artistique.*

Mesures de protection - COVID-19

- Si vous présentez des symptômes de la COVID-19, avez été en contact avec un cas confirmé ou si vous êtes en attente d'un résultat de test, votre accès se verra refusé.
- En tout temps, respectez la **distanciation de 2 mètres** avec les personnes d'une autre bulle familiale.
- **Port des patins et protège-lames dès l'arrivée**, si possible. Sinon, chaussez vos patins à l'extérieur (des bans sont installés) ou à la **roulotte de chantier, dont la capacité maximale est de 14 personnes à la fois.**
- Masque obligatoire dans la roulotte des patineurs. Il est recommandé sur les patinoires, mais n'est pas obligatoire.
- Limitez vos effets personnels au minimum, car **vous ne pourrez laisser vos objets personnels dans la roulotte.**
- Le **hockey** pourra être pratiqué seul, en dyade ou en groupe, pour un maximum de 8 personnes sur l'une des deux patinoires à bandes.
- Un maximum de 8 patineurs sur la petite patinoire à bandes
- Un maximum de 8 patineurs sur la grande patinoire à bandes
- Un maximum de 25 patineurs sur l'anneau de glace

SENTIERS DE RANDONNÉE PÉDESTRE, DE RAQUETTE, DE VÉLO SUR NEIGE ET SENTIERS DE SKI DE FOND

Le magnifique réseau de sentiers de **7 kilomètres** plaira à tous les amateurs de grand air. Tout l'hiver, les sentiers sont minutieusement entretenus pour que vous puissiez en profiter au maximum!





NOUVEAU!

Cet hiver on réchauffe les cœurs à l'extérieur!

Deux nouveaux salons d'hiver ont été aménagés à proximité de la patinoire du parc de la Rivière.

Ces places éphémères hivernales vous permettent de profiter des joies de l'hiver dans une ambiance réconfortante et chaleureuse.

Nos salons d'hiver sont composés de foyers extérieurs, de divans en ballots de paille, de places assises chaleureuses et de guirlandes de lumières féeriques.

Prenez des photos lors de votre visite et partagez-les en identifiant la page Facebook de la Ville de L'Ancienne-Lorette!

Une baignade, ça vous dit?

Inauguré en mai 2011, l'**Aquagym Élise Marcotte, baptisé ainsi en l'honneur de la nageuse du même nom, est doté d'installations modernes vous permettant de profiter pleinement de vos activités aquatiques favorites!**



PROCUREZ-VOUS VOTRE CARTE LOISIRS!

Pour bénéficier des bains libres offerts à l'Aquagym, les résidents et les non-résidents doivent posséder une carte Loisirs.

Cette carte est obligatoire et peut être utilisée par tous les membres d'une même famille vivant à la même adresse (adultes, enfants et aînés), pour un maximum de 5 membres.

Carte Loisirs pour résidents

Les cartes Loisirs pour résidents sont valides pour trois ans. Les cartes actuellement en circulation sont viendront à échéance le 31 décembre 2022. Il est possible d'obtenir une carte Loisirs pour résidents en tout temps. Les informations d'inscription se trouvent ci-contre.

Carte Loisirs pour les non-résidents

Les cartes destinées aux non-résidents sont quant à elles vendues chaque année. La vente de cartes Loisirs pour 2021 a débuté le 2 novembre 2020. Un nombre limité de cartes pour non-résidents peuvent être vendues annuellement.

Comment obtenir une carte Loisirs?

Pour obtenir une carte Loisirs, connectez-vous à votre *Dossier Citoyen* (même si vous n'êtes pas résident).

Coût et durée de la carte

- Résidents : 5 \$ pour 3 ans
- Non-résidents (quantité limitée) : 20 \$ pour 1 an

IMPORTANT | COVID-19

Afin d'assurer la santé et la sécurité des citoyens et des employés tout en maintenant la qualité de nos services, nos environnements et nos méthodes de travail ont été adaptés aux consignes et aux normes gouvernementales. C'est ainsi qu'à l'Aquagym, plusieurs mesures de protection ont été mises en place.

Veuillez en prendre connaissance avant votre arrivée à l'Aquagym en visitant le lancienne-lorette.com/aquagym.

NOTE : Au moment d'écrire ces lignes, il est impossible de prévoir si la tenue des bains libres sera toujours permise par la Santé publique. Consultez notre site Internet et abonnez-vous à notre page Facebook afin d'en être informé.



Restez informés!

Abonnez-vous à notre infolettre

En raison des contraintes importantes entourant le contexte actuel, la tenue et la programmation de certains événements n'est pas encore confirmée au moment d'écrire ces lignes.

Calendrier des activités

Festival des Neiges

Programmation de la semaine de relâche

Pour être informé des nouvelles municipales : lancienne-lorette.org

 Ville de L'Ancienne-Lorette

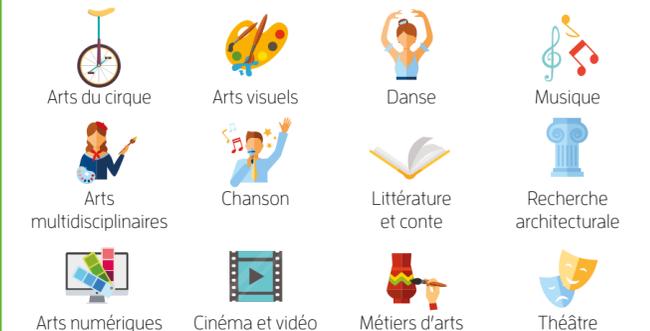
Le bottin des artistes de L'Ancienne-Lorette!

Nouveau!

La Ville de L'Ancienne-Lorette souhaite faire rayonner le milieu artistique local grâce à un tout nouveau bottin des artistes! Celui-ci sera public et permettra aux résidents, aux entreprises ainsi qu'à la Ville de faire appel aux différents artistes locaux, selon leurs besoins.

Que vous soyez professionnel ou amateur, expérimenté ou de la relève, ce bottin est ouvert à tous ceux et celles dont l'adresse de résidence est à L'Ancienne-Lorette. Les entreprises œuvrant dans l'un des domaines ci-dessous et étant établis à L'Ancienne-Lorette vont également être acceptées.

LISTE DES DISCIPLINES ARTISTIQUES*



*selon le Conseil des arts et des lettres du Québec

Inscrivez-vous dès maintenant lancienne-lorette.org/culture/bottin-des-artistes/

L'inscription se fait en ligne et en continu, il n'y a donc pas de date limite. Pour plus d'informations, communiquez avec Simon Veilleux, responsable culturel à sveilleux@lancienne-lorette.org ou au 418-872-9811



CONSULTATION CITOYENNE EN CONTINU

Boîte à idées

Partagez vos idées pour la Ville de L'Ancienne-Lorette!

Quel projet ou idée vous fait rêver?

- Partagez vos idées
- Consultez, commentez et aimez celles déjà proposées
- Soyez informés de l'avancement des projets

PARTICIPEZ DÈS MAINTENANT!

ensemble.lancienne-lorette.org

Un éclairage public efficace, sécuritaire et respectueux de l'environnement!

Cet automne, la Ville de L'Ancienne-Lorette a procédé à la transformation de son réseau d'éclairage en remplaçant les luminaires des lampadaires de rue pour des luminaires à la technologie DEL.

QUELQUES AVANTAGES DES LUMINAIRES AU DEL :

➤ Économie énergétique

La conversion des luminaires vers la technologie DEL permet de réduire considérablement la consommation énergétique. Les économies d'énergie peuvent être atteintes jusqu'à 70 %!

➤ Meilleure visibilité

Les nouveaux luminaires au DEL augmentent la sécurité grâce à une meilleure visibilité de la chaussée. De plus, ce type d'éclairage permet de mieux distinguer les formes et les couleurs.

➤ Technologie durable

Reconnue pour sa longévité, la technologie DEL dure 5 fois plus longtemps que le type d'ampoule le plus largement utilisé par les municipalités.



Opérations hivernales

Afin de maximiser la sécurité des citoyens et faciliter leurs déplacements en période hivernale, la Ville de L'Ancienne-Lorette s'engage à fournir un service de déneigement aussi proactif qu'efficace, et ce, dans les meilleurs délais possibles.

Le travail d'entretien hivernal des rues, ou « opération hivernale », va au-delà du déneigement. En effet, il comprend aussi les tâches suivantes :

- Gratter les rues
- Souffler la neige
- Déglacer la chaussée
- Faire l'épandage de fondants et d'abrasifs (sel et sable)

Ces travaux peuvent s'échelonner sur plusieurs jours, selon les conditions climatiques et la nature des travaux à effectuer.

3 ÉTAPES FACILES POUR UN DÉNEIGEMENT SANS TRACAS POUR TOUS

1. Dans quelle zone résidez-vous ?

Le territoire de L'Ancienne-Lorette est divisé en **9 zones d'opérations hivernales : A1, A2, A3, B1, B2, B3, C1, C2 et C3**. Cette façon de faire nous permet d'autoriser le stationnement de nuit plus souvent, pour une plus grande convenance aux citoyens. En effet, le stationnement est interdit uniquement dans la ou les zones visées par une alerte Opération hivernale.

Pour identifier la zone dont vous faites partie, consultez la carte conçue à cet effet. Vous pouvez également obtenir cette information dans votre **Dossier Citoyen, comme suit :**

- 1) Connectez-vous à votre *Dossier*;
- 2) Cliquez sur le bouton « Mon profil » puis sur « Profil de l'utilisateur ».

La zone d'opérations hivernales dont vous faites partie sera affichée dans la section « Mes informations citoyennes ».

2. Surveillez les alertes « Opération hivernale »

Évitez les désagréments inutiles en étant toujours informé : abonnez-vous aux alertes courriel des opérations hivernales ! **Les alertes sont communiquées au plus tard à 19 h pour l'interdiction de stationner du soir même.** L'alerte peut être en vigueur pour une ou plusieurs zones à

la fois. N'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de surveiller les alertes pour votre zone et de les respecter.

- **Alertes courriel :** abonnez-vous sur notre site Web à l'adresse <http://lancienne-lorette.org/formulaires/operation-hivernale/>
- **Téléphone :** 418 872-9817
- **Site Internet :** vérifiez la section « Opération hivernale » à la page d'accueil

3. Libérez les rues

Du 15 novembre au 15 avril inclusivement, lorsqu'une alerte « Opération hivernale » est en vigueur pour une zone, le stationnement de nuit dans les rues y est interdit de 22 h à 6 h. Puisqu'une opération hivernale ne se limite pas qu'au déneigement, **il est important de respecter l'interdiction de stationner jusqu'à la fin**, car des interventions telles que le déglacage et l'épandage de fondants et d'abrasifs peuvent être effectués une fois la neige grattée et soufflée.

ATTENTION!

En contrevenant au règlement, vous nuisez à la bonne marche des travaux et retardez le processus d'entretien des rues. De plus, vous vous exposez à une amende et votre véhicule pourrait être remorqué ou déplacé à vos frais.

Aires de stationnement d'appoint

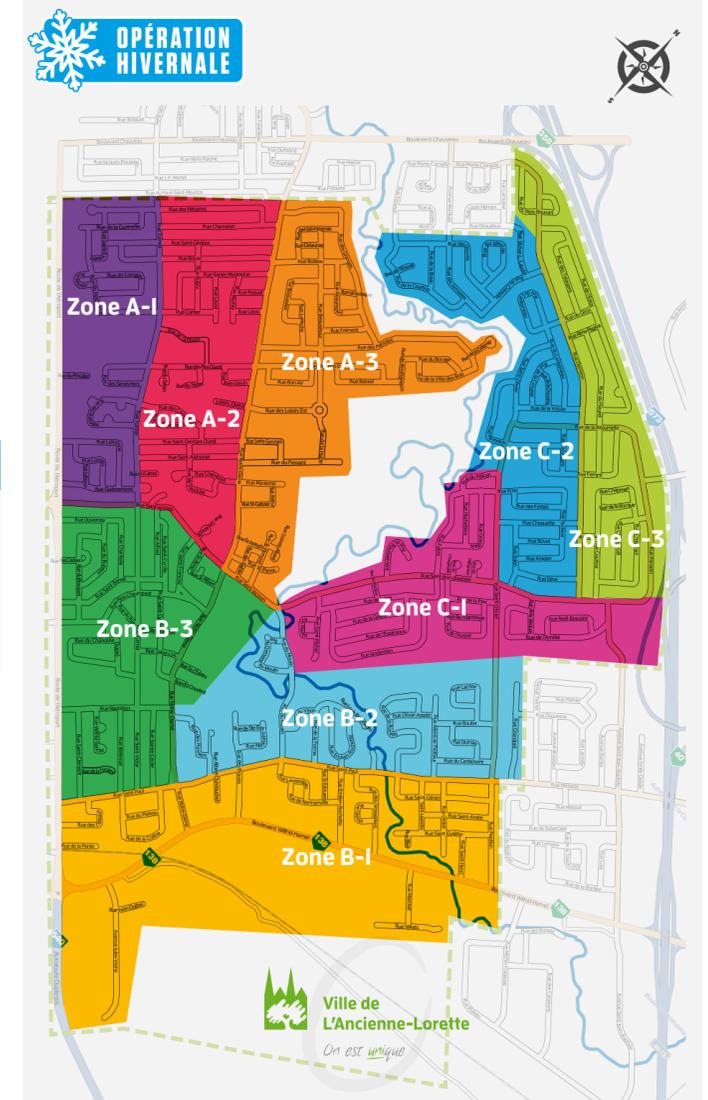
Lorsqu'une alerte « Opération hivernale » est en vigueur, vous pouvez stationner votre véhicule aux emplacements indiqués dans les aires suivantes :

- **Bibliothèque Marie-Victorin**
1635, rue Notre-Dame
- **Hôtel de ville**
1575, rue Turmel
- **Saint-Vincent de Paul**
1305, rue des Loisirs Est

Ces stationnements sont disponibles tous les jours de la semaine, à toute heure, SAUF de 9 h à 12 h (midi), pour des raisons d'entretien.



Carte des zones



Programme Vacances-Été

Inscription au programme d'accompagnement spécialisé

Responsables, expérimentés et dynamiques, nos accompagnateurs proposent aux **enfants présentant une déficience intellectuelle ou physique** une animation de qualité et un encadrement sécuritaire adapté à leurs besoins.

Pour inscrire votre enfant au programme d'accompagnement spécialisé, vous devez remplir les documents nécessaires, disponibles à l'hôtel de ville, situé au 1575, rue Turmel, et les retourner dûment remplis au plus tard le **5 mars 2021**.

Aucune demande ne sera acceptée après cette date. Les candidatures seront ensuite évaluées et un retour rapide sera effectué.



Votre sécurité, notre priorité!

Saviez-vous qu'à tout passage pour piétons qui n'est pas situé à une intersection, le piéton a la priorité sur les conducteurs et les cyclistes? En effet, les automobilistes et les cyclistes doivent alors céder le passage aux piétons.

Une nouvelle réglementation est d'ailleurs entrée en vigueur récemment concernant la signalisation des traverses de piétons. Les panneaux d'affichage annonçant les traverses doivent dorénavant porter le pictogramme « céder le passage ». Nous avons ainsi procédé rapidement au remplacement de tous nos panneaux d'affichage, afin de sécuriser encore davantage nos traverses piétonnières.

Peu importe si vous êtes pressé, les piétons ont priorité!



L'Ancienne-Lorette innove !

Ayant comme objectif d'offrir des services de première qualité à ses citoyens et d'optimiser au maximum ses opérations hivernales, la Ville de L'Ancienne-Lorette innove grâce à une toute nouvelle plateforme de suivis véhiculaires, créée en partenariat avec l'entreprise québécoise NSim Technologies.

Pourquoi utiliser une plateforme de suivis véhiculaires ?

CRÉER DES PARCOURS PRÉDÉFINIS

La plateforme *Rasters.io* permet de créer des parcours prédéfinis comportant des séquences de rues à compléter et incluant les indications « virage par virage ». La gestion des opérations est donc plus efficace, permettant ainsi d'assurer qu'elles soient réalisées en respectant les délais et le niveau de service requis.

Le savez-vous ? Certaines rues peuvent nécessiter plus de 2 passages en raison de la largeur et l'achalandage de celles-ci. Avec les parcours prédéfinis, ces doubles passages sont pris en compte et intégrés aux itinéraires optimisés.

GUIDER LES OPÉRATEURS DE FAÇON SÉCURITAIRE

Effectuer un parcours de déneigement tout en devant consulter un plan imprimé représente tout un défi, surtout pour un nouvel employé ou un employé temporaire ne connaissant pas le secteur d'intervention.



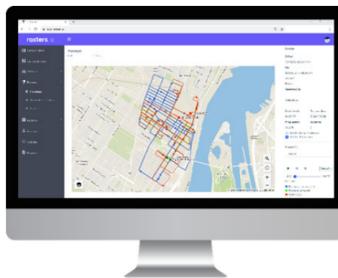
Grâce à l'application mobile de *Rasters Navigation*, les opérateurs peuvent facilement suivre les indications routières de leur parcours prédéfini, grâce à l'affichage à l'écran et aux commandes vocales. L'état d'avancement des travaux

se met à jour en temps réel et peut être consulté par l'opérateur et par les gestionnaires.

Des alertes sont aussi configurées afin d'avertir les opérateurs de la présence de bris d'aqueduc, bornes fontaines, bouches d'égout ou d'instructions spécifiques au parcours, etc. Les parcours n'ont donc aucun secret pour les opérateurs, qui peuvent ainsi assurer un travail de qualité, en tout temps.

Au terme d'un quart de travail, l'opérateur suivant peut donc reprendre le trajet exactement où son prédécesseur était rendu.

En cas d'entrave à la circulation ou de toute anomalie, il est également possible d'ajouter des notifications directement dans l'application afin que les gestionnaires en soient informés.



VISUALISER LES OPÉRATIONS EN TEMPS RÉEL

Grâce aux tablettes numériques, qui agissent comme GPS, installées sur les véhicules, il est possible de suivre en temps réel l'état d'avancement global des opérations et le pourcentage de progression de chacun des parcours. De cette façon, nous pouvons nous assurer de couvrir la totalité des secteurs de la Ville et de réattribuer, au besoin, des ressources.

ASSURER UN MEILLEUR SUIVI DES RESSOURCES

Grâce aux statistiques recueillies par le branchement des tablettes numériques aux contrôleurs d'épandages, il est possible de mieux contrôler les coûts reliés aux opérations hivernales. Par exemple, il est possible de vérifier combien de sel a été épandu à un endroit et à un moment précis afin d'ajuster ces paramètres en fonction des résultats obtenus. De cette façon, nous nous assurons d'épandre la



bonne quantité de sel, sans en dépenser inutilement, tout en portant attention à l'environnement.

L'EXPERTISE DE L'ANCIENNE-LORETTE AU PROFIT DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Reconnue pour son expertise en matière d'opérations hivernales, la Ville de L'Ancienne-Lorette a contribué à la création et à l'amélioration de cette plateforme de suivis véhiculaires, en

partenariat avec la compagnie québécoise NSim Technologies.

Comme cette technologie pourra aider à la modernisation des opérations hivernales des municipalités de partout au Québec, une subvention du Gouvernement du Québec a été versée à NSim Technologies et à la Ville de L'Ancienne-Lorette pour sa participation au projet.

Faciliter le travail des déneigeurs

La collaboration des citoyens est essentielle

Le travail efficace des déneigeurs est important pour assurer votre sécurité, automobilistes comme piétons. Lorsqu'il y a une accumulation de neige importante, la machinerie a besoin d'espace pour circuler dans les rues et sur les trottoirs.

Votre collaboration est essentielle afin de faciliter le travail des déneigeurs. Pour ce faire, la Ville de L'Ancienne-Lorette vous invite à stationner votre voiture dans votre entrée si possible, et d'y placer également vos bacs de matières résiduelles.

Si vous devez vous stationner dans la rue, il est recommandé de le faire de manière à maximiser l'espace entre les véhicules, soit en les stationnant sur le même côté de la rue que vos voisins ou de manière à ce que le camion puisse louvoyer entre les véhicules.

La Ville vous remercie de votre précieuse et habituelle collaboration.



La Société Saint-Vincent-de-Paul soulage la pauvreté depuis 175 ans

La Société de Saint-Vincent de Paul de Québec (SSVP) est un organisme de bienfaisance à but non lucratif qui a pour mission de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale des individus et des familles défavorisées de la grande région de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches.

Depuis plus de 175 ans, la SSVP vient en aide aux personnes à faible revenu grâce au dévouement de 2 600 bénévoles qui œuvrent quotidiennement pour soutenir et permettre à ceux qui vivent des difficultés de vie temporaires d'améliorer leurs conditions et de conserver leur dignité.

L'équipe de la SSVP œuvre dans 70 points de service, nommées *conférences*, dans 9 conseils particuliers, 21 magasins, ainsi qu'au conseil d'administration et lors des activités organisées par le siège social de la Société.

La Conférence de la Saint-Vincent-de-Paul de L'Ancienne-Lorette se trouve au 1305, rue des Loisirs Est.

Cette aide prend différentes formes, dont les suivantes :

- Aide alimentaire : distributions, remise de bons d'épicerie, dépannage d'urgence, paniers de Noël
- Aide vestimentaire et ameublement
- Visites à domicile
- Aide à la planification budgétaire
- Service de production de rapports d'impôt
- Accessibilité aux terrains de jeux pour les enfants issus de familles démunies
- Remboursement de matériel scolaire, de transport et de médicaments
- Service de références
- Soutien moral, écoute
- Soutien aux sinistrés
- Comptoir de meubles et électroménagers
- Certains lundis, mercredis et vendredis de 8 h 30 à 10 h 30*
- Vestiaire
- Certains mardis de 13 h à 15 h *
- Marché aux puces
- Certains mardis de 18 h 30 à 20 h 30*
- Distribution alimentaire
- Les lundis de 18 h 30 à 19 h 30

*Veuillez téléphoner au 418 874-0101 afin de connaître les dates d'ouverture.

Les services qui y sont offerts sur place sont les suivants :



DE L'AIDE POSSIBLE GRÂCE AUX GÉNÉREUX DONATEURS!

N'étant que partiellement subventionnée par le gouvernement, la SSVP subsiste grâce aux dons de la population, des entreprises et de diverses organisations.

Pour en savoir plus ou pour devenir bénévole, visitez le ssvp-quebec.org

+ de 33 000 personnes

sont aidées annuellement par la SSVP, ce qui équivaut à plus de 1,5 million de dollars investis en aide directe aux individus qui sont dans le besoin.

La Ville de L'Ancienne-Lorette maintenant desservie par la SPA de Québec!

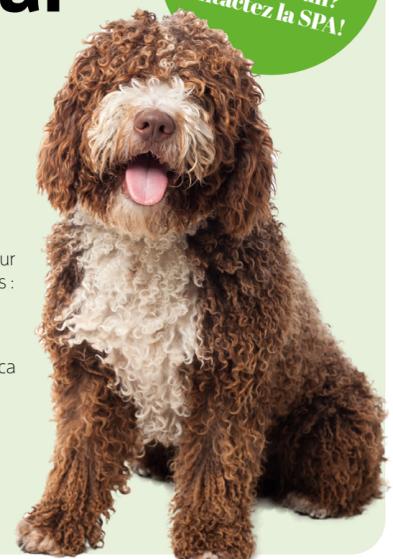
Auparavant desservie par les Fidèles Moustachus, la Ville de L'Ancienne-Lorette bénéficie maintenant des services de la Société protectrice des animaux de Québec (SPA).

En tant que refuge pour animaux, la SPA offre les services suivants :

- Cueillir des animaux perdus, errants ou blessés et en retracer les propriétaires, si possible.
- Recevoir les animaux abandonnés par leur gardien ou trouvés par tout citoyen des villes desservies (dont L'Ancienne-Lorette).
- Cueillir des animaux à domicile.
- Héberger, nourrir, prodiguer des soins aux animaux pendant leur séjour au refuge.
- Mettre les animaux à l'adoption, afin de leur offrir toutes les chances possibles de se trouver un nouveau foyer.
- Traiter les diverses plaintes, notamment pour des animaux errants ou pour de la cruauté.
- Prodiger des conseils aux familles adoptives.
- Sensibiliser et éduquer de la population au sujet des animaux.

Pour toute question ou pour bénéficier de leurs services :

- 418 527-9104
- info@spaquebec.ca
- spaquebec.ca



Vous avez perdu votre animal ou vous en avez trouvé un? Contactez la SPA!



Rayon de Soleil : service d'entraide communautaire

Rayon de Soleil est né de la volonté du frère Raymond Leclerc, alors enseignant au Collège de Champigny, qui souhaitait inciter les élèves de cette école à l'action bénévole. Les aînés ayant bénéficié de cette initiative ont qualifié les jeunes bénévoles de « rayons de soleil ». Il n'en fallait pas plus, lorsque l'organisme s'est incorporé en mai 1980, pour trouver le nom de ce service d'entraide communautaire.

SERVICES PONCTUELS À LA POPULATION VULNÉRABLE

Bien que Rayon de Soleil œuvre majoritairement pour les aînés, certains services sont offerts à l'ensemble de la population vulnérable de notre territoire, et ce, sans critère d'âge. Notons entre autres le service Accès ainsi que des cliniques d'impôt.

Pour en savoir plus ou pour devenir bénévole, visitez le rayondesoleil.ca ou téléphonez au 418 871-7055.



Photo: Des employées de la Ville de L'Ancienne-Lorette à l'oeuvre afin de contribuer à la mission de Rayon de Soleil.

Depuis sa création, bien que la prestation de services se soit ajustée aux nouvelles réalités de la population vieillissante, Rayon de soleil poursuit toujours la même mission, soit de soutenir l'autonomie des aînés.

À QUI SONT DESTINÉS LES SERVICES DE RAYON DE SOLEIL ?

Ils sont offerts aux personnes aînées, aux personnes souffrant de maladies chroniques ou étant en convalescence ainsi qu'aux personnes plus jeunes présentant un profil gériatrique.

SOUTIEN À L'AUTONOMIE DES AÎNÉS

Complément essentiel au maintien à domicile, ces services sont une excellente alternative pour les aînés afin de conserver l'indépendance de demeurer à leur résidence.

- Accompagnement et/ou transport médical
- Accompagnement aux déplacements de la vie courante (épicerie, pharmacie, etc.)
- Repas livrés à domicile (en collaboration avec les Repas Desjardins)

VAINCRE LA SOLITUDE ET L'ISOLEMENT

La solitude et l'isolement sont des enjeux de société touchant plus particulièrement nos aînés. Leurs bénévoles offrent une présence continue et créent une relation amicale, via leurs visites d'amitié et leur service Télé Bonjour.

SOUTIEN À LA FAMILLE DES AÎNÉS

Les familles peuvent parfois avoir eux aussi besoin de soutien lorsqu'il est question du vieillissement, Rayon de Soleil offre un service de répit aux proches aidants et d'accompagnement au deuil pour des individus ou des groupes.

Le 211 : à deux doigts d'une solution

Le 211 est un service qui, dans des situations non urgentes, guide l'appelant vers une foule de services communautaires, sociaux, gouvernementaux et de santé à proximité.

Le service est en fonction en tout temps, à toute heure. Le 211 est gratuit, confidentiel et offert dans 150 langues.

- | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  Alimentation |  Immigration |  Services gouvernementaux |
|  Arts/culture |  Justice et défense des droits |  Soins de santé |
|  Déficiences |  Maltraitance/agression |  Soutien à domicile |
|  Éducation/alphabétisation |  Programmes communautaires |  Soutien du revenu |
|  Emploi |  Protection des animaux/environnement |  Sports/activités récréatives |
|  Entraide et soutien |  Santé mentale/dépendances |  Transport |
|  Friperies, ressourceries, vestiaires | |  Urgence/crise |
|  Habitation/refuges | | |

Quand vous ne savez pas vers qui vous tourner, visitez le 211quebecregions.ca ou téléphonez au 211!



La Maison des jeunes, l'alliée des 11 à 17 ans!

La Maison des jeunes (MDJ) est un milieu de vie pour les jeunes de 11 à 17 ans, peu importe d'où ils viennent, qui souhaitent échanger sur différents sujets, participer à des activités, ateliers et projets tout en s'impliquant dans la communauté.

UNE ÉQUIPE D'INTERVENANTS QUALIFIÉS

La MDJ est un endroit où les jeunes peuvent avoir de l'aide ou des conseils par des animateurs-intervenants qualifiés. La clé du succès de la MDJ? Avoir des animateurs-intervenants passionnés par leur travail et surtout passionnés par la clientèle jeunesse! Leur équipe multidisciplinaire est issue de plusieurs métiers liés à l'intervention : techniciens en travail social, techniciens en éducation spécialisée, techniciens en délinquance, travailleurs sociaux, psychoéducatrices, psychologues, etc.

SERVICES OFFERTS

Plusieurs activités de préventions sont faites durant la semaine et portent sur différents sujets : les relations amoureuses, l'estime de soi, la sexualité, l'hygiène de vie et plus encore.

De plus, le milieu permet d'amener les adolescentes et adolescents à prendre des décisions, des responsabilités et de développer leur sens de l'organisation tout en offrant un lieu d'accueil dynamique et sécuritaire. En effet, la MDJ organise une foule de projets chaque année!

En voici quelques exemples :

- Semaine de vélo-camping
- Village Vacances Valcartier
- Course d'horreur
- Fin de semaine dans un chalet à la relâche

Toutes les activités sont gratuites, mais nécessitent une implication du jeune dans le processus de planification et de réalisation ainsi que dans la recherche de financement.



ADAPTATION DES SERVICES EN TEMPS DE PANDÉMIE

La Maison des jeunes, étant un service essentiel, demeure ouverte durant la pandémie à raison de 3 soirs par semaine (au lieu de 5). Afin de maintenir le lien avec les jeunes, des sessions virtuelles sont offertes les autres soirs avec la plateforme Zoom.

COMMENT REJOINDRE LA MDJ ET COMMENT RESTER INFORMÉ DE SES SERVICES ?

 Facebook : @MDJL'Ancienne-Lorette

 Instagram : @MDJL'Ancienne-Lorette

 Messenger des intervenants : @intervenantslsl

 Téléphone 418-871-2819.

Dossier Citoyen



Votre Dossier Citoyen, votre allié au quotidien!

On vous simplifie la vie! Grâce au Dossier Citoyen personnalisé, obtenez un accès rapide, facile et sécurisé aux services de la Ville de L'Ancienne-Lorette, réunis en un seul endroit!

Les fonctionnalités du Dossier Citoyen

Votre calendrier personnalisé

On vous accompagne au quotidien! Toutes les dates importantes qui vous concernent sont regroupées dans votre propre calendrier :

- Vos activités de loisirs
- Vos collectes de recyclage et d'ordures
- Vos échéances pour le paiement de votre compte de taxes
- Et plus encore

Vos activités de loisirs

- Inscription rapide aux activités
- Historique de vos inscriptions et de vos factures
- Paiement en ligne
- Accès à votre relevé pour frais de garde d'enfants (relevé 24)

Votre propriété

- Votre compte de taxes en version électronique
- Votre évaluation municipale

Vos demandes

- Inscription aux collectes des monstres et des branches
- Demandes de permis
- Signalement de problèmes non urgents
- Renouvellement ou obtention d'une licence de chien

Nouvelles et alertes

Recevez des nouvelles selon vos intérêts ou qui concernent le secteur où se trouve votre résidence.

- Nettoyage des rues ou rinçage du réseau d'aqueduc dans votre secteur
- Fermeture d'eau temporaire
- Travaux
- Activités et événements
- Et plus!

lancienne-lorette.org/

Créez votre Dossier Citoyen dès maintenant!

Calendrier municipal 2021

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
						2
3	4	5				9
10		12				16
17	18	19				23
24	25					30
31						

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
		2				6
7	8	9				13
14	15	16				20
21	22					27
28						

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
		2				6
7	8	9				13
14	15	16				20
21	22	23				27
28	29					

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
						3
4		6				10
11	12	13				17
18	19	20				24
25	26					

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2		4				8
9	10	11				15
16		18				22
23	24					29
30	31					

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
						5
6		8				12
13	14	15				19
20		22				26
27	28					

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
						3
4		6				10
11	12	13				17
18		20				24
25	26					31

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
1		3				7
8	9	10				14
15		17				21
22	23	24				28
29	30					

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
						4
5		7				11
12		14				18
18		21				25
26	27					

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
						2
3		5				9
10	11	12				16
17						23
24	25	26				30
31						

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
		2				6
7	8	9				13
14	15	16				20
21	22	23				27
28	29					

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
						4
5		7				11
12	13					18
19	20	21				25
26	27	28				

Collecte des ordures ménagères
Selon la journée habituelle de chaque secteur

Collecte des objets encombrants (monstres)
Inscription requise au plus tard le vendredi précédant la collecte, à 16 h 30.

Collecte des matières recyclables
Selon la journée habituelle de chaque secteur

Séance du conseil municipal
Diffusée en direct sur Youtube, à 19 h 30

Collecte des résidus verts

Collecte de branches

Offres d'emploi

De nombreux postes sont disponibles à la Ville de L'Ancienne-Lorette. Mettez vos talents et vos compétences au profit de la communauté et tirez-en tous les avantages!



- animateur ou animatrice du Programme Vacances-Été
- animateur accompagnateur ou animatrice accompagnatrice du Programme Vacances-Été
- responsable du service d'accompagnement du Programme Vacances-Été
- professeur de gymnastique

Postulez dès maintenant!
lancienne-lorette.org